

# Neurologie

## OC-AC-N-1 Épilepsie récidivante (changement marqué du nombre de convulsions) / Convulsions de novo

Priorité : 1

Professionnels habilités :	Infirmière et infirmier clinicien travaillant à l'accueil clinique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.
Clientèle visée :	Personne âgée de 18 ans et plus pour laquelle un diagnostic d'épilepsie récidivante/convulsions de novo en phase subaiguë a été posé par le médecin traitant.
Indications :	Personne qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 24 heures.
Conditions :	Répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et être référé par le médecin traitant.
Exclusions :	<b>Aucune.</b> Si présence d'une exclusion, refuser la demande et aviser le médecin requérant.
Contre-indications :	<b>Si depuis la réception de la référence médicale : Plus d'une crise d'épilepsie le même jour; Signes de déficits neurologiques présents; Troubles visuels; Status épilepticus (convulsions sans interruption sur une période de 20 min. ou 3 convulsions sans rétablissement).</b> Si présence de contre-indications : diriger la personne à l'urgence et aviser médecin traitant.
Activités réservées :	Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

